

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE DOMENE

Bulletin d'inscription VIDE GRENIER du 8 décembre 2024

A la salle de l'Escapade – place Stalingrad à DOMENE (38420)

PERSONNE PHYSIQUE

Je soussigné(e)

NOM Prénom
Né(e) le A Département
Adresse
Code Postal Commune
Tel Mail
N° pièce identité
Délivré(e) le Par

Déclare sur l'honneur

- * Ne pas être commerçant
- * Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du code de commerce)
- * Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

- Réservation de table d'une longueur de 1.50 mètres 10 €
(table(s) et chaise(s) fournies(s))
- Ci-joint le règlement de € (à l'ordre des donneurs de sangs bénévoles de Domène)

Inscription et règlement à adresser au plus tard le **30 Novembre 2024** à

**Michèle DENOLLY – 7 chemin de l'Oisans
Lotissement le Champ Fleuri – 38190 VILLARD-BONNOT**

Fait à Le
Signature

*Cette attestation sera jointe au registre et remise à La Mairie de la Commune d'Organisation
Association Loi 1901*



RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER

- Les exposants s'engagent à respecter la plage horaire : de **7h00/ 7h30 à 16h00**.
Le fait d'être admis à participer au vide grenier entraîne l'obligation d'occuper le stand jusqu'à la clôture de la manifestation. Toute personne dérogeant à cette règle ne sera pas acceptée les années suivantes.
- L'accueil des exposants se fera à partir de **7 h 00**
- Tout emplacement non occupé à 8h00 ne sera plus réservé et pourra être attribué à d'autres exposants par l'organisateur, sans possibilité de remboursement.
- Les tables et les chaises sont fournies
- Les exposants ne doivent pas modifier la disposition des emplacements. Seules, les organisateurs seront habilités à le faire. En aucun cas la (les)table(s) attribué(es) ne peu(t) (vent) s'étendre au-delà de la place autorisée et dépasser dans les allées, ceci afin de respecter la sécurité.
- **Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée du dossier.** Tout dossier incomplet et non accompagné du chèque de paiement sera considéré comme nul. Un mail de confirmation vous sera envoyé si votre inscription est validée.
- Afin de respecter les règles d'hygiène, les vêtements en vente doivent être lavés
- **Tarif emplacement : 10 € la table : 1,50 m (chèque à l'ordre des Donneurs de Sang Bénévoles de Domène)**
- Les dossiers sont à envoyer au plus tard le 30 Novembre 2024 à :

Michèle DENOLLY
7 Chemin de l'Oisans - Lotissement Le Champ Fleuri
38190 VILLARD-BONNOT

Le Bureau des Donneurs de Sang

Association Loi 1901

